



Les prestations pour la famille

Renseignements obligatoires

Nom et prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Téléphone mobile / / / /

E-mail

Structure employeur



LA FAMILLE

- ☐ Allocation GARDE DE JEUNES ENFANTS
- ☐ Allocation NAISSANCE/ADOPTION PLÉNIÈRE

- ☐ Allocation MARIAGE/PACS
- ☐ Allocation CADEAU DE NOËL
- ☐ Aide FAMILIALE/MÉNAGÈRE
- ☐ Allocation ENFANTS HANDICAPÉS

- ☐ Allocation COMPLÉMENTAIRE ENFANTS HANDICAPÉS

- ☐ Allocation DÉPART À LA RETRAITE

- ☐ Allocation MÉDAILLES ET DÉCORATIONS

- ☐ Allocation DÉCÈS

- ☐ Allocation PERMIS DE CONDUIRE AUTO

- ☐ Allocation PERMIS DE CONDUIRE AUTO ENFANT

- ☐ Allocation PERMIS DE CONDUIRE MOTO

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour connaître le montant de vos prestations, reportez-vous à votre fiche avantages 2025 disponible dans votre espace personnel ou auprès de votre correspondant local.

Cochez l'allocation demandée et référez-vous aux conditions d'octroi ainsi qu'aux pièces à joindre dans votre livret des prestations ou dans cet imprimé.

Tout document à caractère confidentiel peut être joint au formulaire de demande sous enveloppe fermée (avis d'imposition, etc...).

Votre code agent

a _ _ _ _ _

Date

_ / _ / _

Signature

En tant que responsable de traitement au sens du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, la collectivité locale a sollicité les services de Plurélya pour collecter des données à caractère personnel aux fins de la gestion des œuvres sociales et culturelles. Plurélya agit en tant que sous-traitant pour le compte de la collectivité. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données. Vous pouvez également demander la limitation du traitement, vous opposer au traitement et formuler des directives post-mortem sur le sort de vos données par email ou par courrier en contactant l'interlocuteur de la collectivité locale en charge du sujet.



POUR LA FAMILLE

Pour les conditions d'octroi, merci de vous reporter au livret des prestations.

GARDE DE JEUNES ENFANTS

PIÈCES À JOINDRE :

- Fiche(s) de paie PAJE sur l'année 2025.
- Facture(s) acquittée(s) de la structure sur l'année 2025 (le contrat n'est pas suffisant).
- Le montant réglé doit être au moins égal au montant de la prestation.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Copie du livret de famille complet (si jamais fourni).
- **Uniquement pour les agents en formule Solidaire :** avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 complet (si jamais fourni).



Rappel des exclusions

La garde occasionnelle (type baby-sitting ou autre) est exclue.

ENFANTS HANDICAPÉS

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie de la notification à jour de la MDPH ou de la CDAPH mentionnant le taux d'handicap de l'enfant.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Copie du livret de famille complet (si jamais fourni).

COMPLÉMENTAIRE ENFANTS HANDICAPÉS

PIÈCES À JOINDRE :

- Attestation de la CDAPH mentionnant la catégorie 3,4,5, etc... de l'AAEH, prestation de compensation du handicap, allocation compensatrice tierce personne (MDPH) ou pension d'invalidité 3ème catégorie (sécurité sociale).
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Copie du livret de famille complet (si jamais fourni).

PERMIS DE CONDUIRE AUTO

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie de l'inscription à l'auto-école et copie du 1er versement payé (date de l'inscription à l'auto-école faisant foi).
- Le montant réglé doit être au moins égal au montant de la prestation.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

PERMIS DE CONDUIRE MOTO

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie de l'inscription à l'auto-école et copie du 1er versement payé (date de l'inscription à l'auto-école faisant foi).
- Le montant réglé doit être au moins égal au montant de la prestation.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

PERMIS DE CONDUIRE AUTO ENFANT

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie de l'inscription à l'auto-école et copie du 1er versement payé (date de l'inscription à l'auto-école faisant foi).
- Le montant réglé doit être au moins égal au montant de la prestation.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Copie du livret de famille complet (si jamais fourni).
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 complet (si jamais fourni).

MÉDAILLES ET DÉCORATIONS

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie du diplôme de la Préfecture ou arrêté de nomination de la Préfecture (date du diplôme ou de l'arrêté de la Préfecture faisant foi).
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Pour les médailles 2024 avec une remise différée (cérémonie(s) en 2025), une attestation du représentant légal est à fournir.
- Pour une médaille «Grand Or», fournir le diplôme de la Préfecture ou de l'employeur (fonction publique territoriale).

Cette allocation doit être demandée au cours de l'année d'obtention de la médaille (date du diplôme ou de l'arrêté de la Préfecture faisant foi).

AIDE FAMILIALE / MÉNAGÈRE

PIÈCES À JOINDRE :

- Certificat médical valable au cours de la période de prise en charge.
- Justificatif de prise en charge de la CAF, la CARSAT, la mutuelle, la caisse de retraite, le Conseil Départemental ou l'APA et/ou pour les bénéficiaires de l'allocation de compensation : la copie de l'accord de la CDAPH.
- Facture acquittée de l'organisme employant l'aide ménagère ou familiale.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

NAISSANCE / ADOPTION PLÉNIÈRE

PIÈCES À JOINDRE :

- Acte de naissance / copie du jugement d'adoption plénière ou copie du livret de famille complet (si jamais fourni).
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).
- Pour une naissance ou adoption à l'étranger, fournir les documents officiels de l'état français.

MARIAGE / PACS

PIÈCES À JOINDRE :

- Acte de mariage / récépissé de l'enregistrement du PACS ou copie du livret de famille complet.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

CADEAU DE NOËL

Veuillez cocher le format que vous souhaitez (obligatoire) :

Nouveauté

Dématerielisé (e-carte) ☐

Physique* (carte) ☐

NOM ET PRÉNOM DE(S) L'ENFANT(S) :

-
-
-

* Pour toute commande au format physique, les frais d'envoi à la charge de l'agent seront déduits du montant de la carte.

PIÈCE À JOINDRE :

- Copie du livret de famille complet (si jamais fourni).

**Demande à réaliser avant
le 30 novembre 2025.**



DÉPART À LA RETRAITE

Date de départ à la retraite :

____ / ____ / ____

DATE LIMITE: DEMANDE À RÉALISER AVANT LA DATE DE DÉPART À LA RETRAITE

PIÈCES À JOINDRE :

Pour les titulaires :

- Copie du décompte définitif d'une pension CNRACL complet.
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

Pour les non-titulaires :

- Copie du certificat de travail.
- Copie du livret de famille complet pour les femmes (si jamais fourni).
- Relevé d'identité bancaire (si jamais fourni).

DÉCÈS

Veuillez remplir obligatoirement les champs suivants :

Décès : ☐ agent actif ☐ agent retraité ☐ conjoint actif ☐ conjoint à charge (ou retraité) ☐ enfant à charge
Bénéficiaire : ☐ agent ☐ conjoint (non séparé, non divorcé)
☐ pompes funèbres ☐ personne ayant pris en charge les frais d'obsèques (**facture obligatoire**)

PIÈCES À JOINDRE :

- Acte de décès.
- Facture des pompes funèbres acquittée au minimum du montant de l'allocation versée indiqué sur votre fiche avantages (si elle n'est pas destinée aux pompes funèbres).
- En cas du décès du conjoint à charge ou d'un enfant à charge (de 26 ans maximum) : toutes pièces justificatives.
- Relevé d'identité bancaire de la personne ou de l'établissement ayant pris en charge les frais d'obsèques.

